

Scolaires transportés sur le réseau urbain ARV'i

2021/2022



Inscriptions du 17 mai au 11 juillet 2021

Guide à l'attention des collégiens et lycéens
En direction des établissements de Cluses, Scionzier, Thyez et Marignier.



Les 10 règles de bonne conduite

Quand je m'inscris j'accepte le règlement des transports scolaires à retrouver sur www.arvi-mobilite.fr

- 01 j'attends calmement à l'arrêt que le véhicule soit arrêté.
- 02 je monte sans bousculade mon sac à la main.
- 03 je présente ma carte au conducteur.
- 04 je range mon sac sous le siège.
- 05 je voyage assis et attaché.
- 06 je ne dérange pas le conducteur sans motif valable.
- 07 je voyage dans le calme sans crier, courir...
- 08 je ne touche pas les dispositifs d'ouverture des portes ou les éléments de sécurité (issues de secours...).
- 09 je descends du bus et j'attends qu'il s'éloigne.
- 10 je traverse uniquement quand le véhicule est parti.

Quand s'inscrire ?

Du 17 mai au 11 juillet 2021
www.arvi-mobilite.fr

Après cette date, une pénalité de 50€ par famille sera appliquée, et nous ne serons pas en mesure de vous fournir vos cartes de transport pour la rentrée.

⚠ **En attente d'orientation scolaire** : commencez votre inscription en ligne, avant la fin de la période d'inscription, la pénalité ne vous sera pas appliquée.

Les Horaires

Ils sont disponibles dans le guide horaires en agence ARV'i ou sont téléchargeables sur le site internet www.arvi-mobilite.fr

Les Tarifs



La dématérialisation plus rapide plus facile plus confortable, sans attente en agence

www.arvi-mobilite.fr



Par voie dématérialisée

- Tarif junior 10-18 ans scolarisé 1e enfant : **95€**
- Tarif junior 10-18 ans scolarisé 2e enfant : **75€**
- Tarif junior 10-18 ans scolarisé 3e enfant et suivants : **55€**

Par voie papier :

- Tarif junior 10-18 ans scolarisé 1e enfant : **100€**
- Tarif junior 10-18 ans scolarisé 2e enfant : **80€**
- Tarif junior 10-18 ans scolarisé 3e enfant et suivants : **60€**

Les modes de paiement

Carte bancaire : sur le site www.arvi-mobilite.fr ou à l'agence ARV'i

Chèques : par voie postale ou à l'agence ARV'i en joignant le coupon de paiement disponible sur votre facture.

Espèces : à l'agence ARV'i

Comment s'inscrire ?

Les documents à fournir :

- La copie d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois
- Une photo de l'enfant
- La copie du livret de famille

Attention : pour les enfants en garde alternée le père et la mère doivent faire un dossier.

⚠ 1 seul paiement par enfant.



Inscrivez-vous facilement par voie dématérialisée sur ordinateur ou smartphone

www.arvi-mobilite.fr

- Vous disposez déjà d'un espace personnel, munissez-vous de votre identifiant et mot de passe.
- En cas d'oubli de vos identifiants, cliquez sur : «mot de passe ou identifiant oubliés.»
- Vous ne disposez pas d'un espace personnel : créer le facilement.

pour vous aider : Télécharger le guide d'inscription en ligne

Infos pratiques

Pour joindre vos documents : vous pouvez soit les scanner soit les prendre en photo et les insérer en pièces jointes. Enregistrer vos justificatifs dans le porte-document de votre espace personnel cela vous permettra de les conserver pour l'année suivante.

Vous ne pouvez déposer qu'un seul document en pièce jointe. Si vous avez plusieurs pages insérez les dans Autres (ex. livret de famille).

⚠ **Elève en sécurité : j'accepte l'information en temps réel.**

Merci de renseigner votre numéro de portable et de cocher la case «envoi de SMS» et d'inscrire votre adresse mail afin d'être averti en temps réel des incidents sur les transports urbains (suspension...). **Ces informations ne seront pas utilisées à titre commercial.**



Par voie papier

Dossier disponible : Sur le site www.arvi-mobilite.fr ou à l'agence ARV'i

Votre dossier est composé :

- Du formulaire papier
- Des photocopies des justificatifs
- De votre paiement (à l'ordre de Trésor public)

⚠ **Tout dossier illisible ou incomplet ne pourra pas être traité. Aucune photocopie ne sera faite en agence ARV'i**

Comment nous faire parvenir votre dossier :

- Par courrier à ARV'i - 07 rue Joseph Nicollet - 74 300 CLUSES
- En déposant votre dossier pendant les heures d'ouverture à l'agence ARV'i

Horaires d'ouverture : ARV'i

Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi de 14h30 à 18h30

Mercredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h30 / Samedi de 9h à 12h

Recevez votre carte de transport

Pour les dossiers arrivés pendant la période d'inscription, les cartes scolaires seront envoyées par courrier quelques jours avant la rentrée.

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET PROFESSIONNELS DESSERVIS PAR LE RESEAU URBAIN

CLUSES

- Collège G. Anthonioz de Gaulle
- Collège Saint Jean Bosco
- Lycée Charles Poncet
- Lycée Les Cordeliers
- Lycée Saint Jean Bosco
- CFP Fernand Bechet
- Nous Aussi Cluses IMP
- Section d'enseignement professionnel Paul Béchet

SCIONZIER

- Collège Jean Jacques GALLAY

THYEZ

- CFAI Forme Avenir

MARIGNIER

- Collège Camille Claudel

Plan du réseau



Les Horaires

Guide horaires 2021/2022 en agence ARV'i ou sont téléchargeables sur le site internet www.arvi-mobilite.fr

Avec ma carte scolaire
je dispose d'un accès gratuit et illimité sur
toutes les lignes du réseau urbain
même pendant les vacances.



LES POINTS RELAIS

Vous n'avez pas d'ordinateur
ou de smartphone ?

**Un ordinateur est
à votre disposition :**

Thyez

MÉDIATHÈQUE

121 rue de la Roselière

Accueil uniquement du 17 mai au 09 juillet

Du lundi au vendredi de 15h à 18h30

Samedi 10h - 13h

Besoin d'aide ?

Vous devez prendre rendez-vous :

Arâches-la-Frasse

Service Education Jeunesse

Aide pendant la période scolaire

Espace Serveray 209 route du Mont-Favy

04 50 90 24 58

education.jeunesse@aracheslafrasse.fr

Lundi, mardi et jeudi :

9h-11h

Cluses

Bureau Information Jeunesse

Aide du 17-05 au 09-07-2021

14 place des Allobroges

clodolo@cluses.fr

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 13h30-18h30 ;

Mercredi: 10h-12h et 13h30-18h30

Samedi : 13h30-17h30

Mieux Vivre Dans Sa Ville

25 rue Raymond Poincaré

04 50 96 60 12

Sur rendez-vous

Marnaz

Mairie de Marnaz

44 rue de la Mairie

04 50 98 35 05

b.borges@marnaz.fr

Tous les lundis et jeudis matin

Scionzier

Point Information Famille

71 rue du collège

06 81 67 65 82

Nancy-sur-Cluses

Mairie de Nancy-sur-Cluses

99 rue de la Mairie - 04 50 90 94 90

Du lundi 17 mai au vendredi 09 juillet 2021 :

le lundi et le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h,

le mardi et le jeudi de 8h à 16h,

Samedi 05 juin et 03 juillet de 9h à 11h.

ARVI

7 rue Joseph Nicolle 74 300 CLUSES

04.50.91.49.96

arvi.mobilite@transdev.com

www.arvi-mobilite.fr

